

Le ministre Ndiaye dans les pas de Blanquer pour appliquer le programme de Macron

à Montreuil, le 25 mai 2022

Une délégation de la FNEC FP-FO a été reçue par le nouveau ministre Ndiaye mardi 24 mai 2022.

Nous avons rappelé en préambule notre liberté de comportement, notre volonté de continuer à porter les revendications en toute indépendance.

Nous avons tout d'abord fait part de l'état de déliquescence dans lequel se trouve aujourd'hui l'École publique, en raison de la multiplication des contre-réformes et des politiques d'austérité. Les mesures d'intimidation, l'évaluation et les pressions permanentes se sont amplifiées. Les personnels sont épuisés, les postes manquent partout, le non-remplacement est devenu la règle. Alors que le ministre Blanquer tentait de nous mystifier sur la « revalorisation », le pouvoir d'achat des personnels s'est effondré. Nous avons rappelé le scandale des dizaines de milliers d'AESH qui vivent sous le seuil de pauvreté...

Ce délabrement a conduit à cette situation où aujourd'hui, le nombre de candidats aux concours est en chute libre. A tel point que les recteurs organisent des « job-dating », ou des « forums de l'emploi ». Ils espèrent ainsi trouver des professeurs contractuels en 30 minutes...

Pour conjurer la catastrophe, Force Ouvrière a demandé au ministre de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent

Nous ne pouvons pas attendre septembre prochain. C'est le sens du courrier signé par toutes les fédérations syndicales et la FCPE à la Première ministre dès son entrée en fonction.

- Oui, il y a urgence à prononcer un moratoire sur les suppressions de postes programmées à la rentrée. Pour sa part, la FNEC FP-FO revendique des concours exceptionnels tout de suite pour recruter des personnels fonctionnaires d'Etat en nombre suffisant. Il faut des concours exceptionnels de recrutement d'enseignants dès la 3^{ème} année de Licence.
- Il y a urgence à revaloriser le point d'indice et la grille indiciaire. Il faut en finir avec la politique des miettes indemnitaires.
- Il y a urgence à revenir sur toutes les contre-réformes, en particulier la réforme du lycée et baccalauréat, et Parcoursup, qui ont aggravé la sélection et les inégalités, et dont la mise en œuvre a généré le chaos dans les établissements.

« Impossible », selon le nouveau ministre

Pour le ministre, un concours exceptionnel est impossible à mettre en œuvre. « *Il y a d'autres alternatives* ». Il estime : « *Nous allons y arriver, grâce à l'engagement de tous...* » Comment et à quel prix pour les personnels ?

Le Baccalauréat, un accessoire du passé ?

La feuille de route du ministre, c'est celle du Président Macron

M. Ndiaye promet qu'il ne déclenchera pas « un maelström de réformes ». C'est ce que le ministre Blanquer avait dit en 2017. Mais son successeur ajoute : on ne reviendra pas au « *bon vieux bac* », il y a des acquis dans les réformes...

Si le ministre a indiqué qu'il y avait un problème d'attractivité et promis une revalorisation « significative », celle-ci ne sera dévoilée qu'au moment de la loi de finances rectificative. Autrement dit : pas avant les législatives du mois de juin. Il n'a pas souhaité clarifier les annonces du président Macron sur le fait de conditionner tout ou partie de la revalorisation à des tâches supplémentaires.

Concernant le nouveau périmètre ministériel, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse n'a pas répondu à notre inquiétude sur le sort des personnels de la Jeunesse et des Sports.

Pas de précisions non plus sur la feuille de route fixée par le Président Macron : autonomie des écoles et des établissements, voie professionnelle... La FNEC FP-FO a réaffirmé son opposition à la territorialisation de l'École et à toute remise en cause des statuts. L'expérimentation marseillaise doit être abandonnée !

Concernant les retraites, nous avons rappelé notre attachement au Code des Pensions civiles et militaires. Comme en 2019, nous serons, avec notre Confédération, en capacité d'informer et de mobiliser les personnels pour faire barrage à toute régression en matière de retraites et de droit à pension.

Nous avons rappelé l'exigence d'un vrai statut pour les personnels AESH, seule solution pour les sortir de la précarité. Mais le ministre s'en est tenu à l'annonce d'E. Macron : « *On voudrait faire travailler 35h les AESH.* »

Enfin, concernant la réintroduction des mathématiques dans le tronc commun au lycée : nous avons expliqué au ministre que cette mesure était infaisable sans disposer des moyens nécessaires : il n'y aura pas les enseignants en nombre suffisant pour le faire. Le ministre a répondu : « *nous débattons des modalités précises du calendrier* ».

Pour conclure : le ministre s'inscrit dans la continuité du ministre Blanquer et des annonces du Président Macron. Il est clair qu'il ne veut pas des mesures qui s'imposent, en particulier le recrutement en urgence de personnels sous statut. Il n'en veut pas, car ce n'est pas le programme du président Macron.

Ce programme, c'est celui de la privatisation de l'École et de la fin des statuts. Les personnels avec leurs organisations y opposent leurs revendications, à l'image du vœu commun (FO, FSU, CGT et SNALC) adopté au CTA de Versailles le 24 mai : il faut un concours exceptionnel de recrutement à Bac+3 ! La FNEC FP-FO appelle à poursuivre les initiatives pour la satisfaction des revendications maintenant !